



## En exclusivité pour ses propriétaires-bailleurs le Groupe Bernard Nicod lance la Garantie Loyers Impayés (GLI)

### Objectif de la Garantie Loyers Impayés (GLI)

Offrir la garantie du paiement des loyers en cas de défaillance du locataire.  
Ainsi, les mauvais payeurs ne constituent plus un souci pour le propriétaire.

### Couverture de la Garantie Loyers Impayés (GLI)

- Les loyers nets impayés par le locataire jusqu'à son départ.
- Les frais de justice, de tribunal et de contentieux jusqu'à la clôture du dossier.
- Les frais liés à la procédure d'expulsion.
- Les frais de remise en état de l'objet jusqu'à CHF 10'000 (dix mille) en cas de défaillance de couverture de la RC du locataire.

### Avantages pour le propriétaire

- Régularité dans le paiement des disponibles indépendamment des retards du locataire.
- Les frais liés au recouvrement et/ou à l'expulsion du locataire sont entièrement couverts.
- Plus de souci lié au mauvais payeur par le transfert du risque locataire au Groupe Bernard Nicod.
- Transparence totale (information détaillée dans le décompte de gestion).
- Coûts attractifs de 2% pour les immeubles et de 2,5% pour les lots individuels, fiscalement déductibles.

### Conditions de souscription à la Garantie Loyers Impayés (GLI)

- Etre propriétaire auprès du Groupe Bernard Nicod.
- Avoir son bien en gestion complète (locative, administrative, technique et financière).
- Les loyers sont encaissés directement par le Groupe Bernard Nicod.
- Cette garantie n'est applicable que pour les baux d'habitation.
- Pour les lots individuels, le loyer net ne doit pas dépasser CHF 3'500/mois.

Nous serons heureux de vous conseiller

# GROUPE BERNARD NICOD

NYON  
022 990 90 90

AUBONNE  
021 807 15 15

MORÇES  
021 804 79 79

YVERDON  
024 424 24 24

LAUSANNE  
021 311 11 11 021 331 55 55

GENÈVE  
022 718 08 88

VEVEY  
021 925 70 70

MONTREUX  
021 965 44 44

AIGLE  
024 468 55 55

MONTHÉY  
024 473 88 88